



Arras, le 30 novembre 2017

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Communauté d'agglomération des deux baies en Montreuillois Mise en place d'une médiation

Fabien SUDRY, préfet du Pas-de-Calais, a pris connaissance des différentes opinions, exprimées ces derniers jours, entre les élus du territoire de la communauté d'agglomération des deux baies en Montreuillois (CA2BM).

Cette communauté d'agglomération est issue de la récente réorganisation du territoire en matière de coopération intercommunale qui avait permis, au 1^{er} janvier 2017, de fusionner les trois communautés de communes du Montreuillois, Opale Sud et Mer et Terres d'Opale. Cette fusion avait été portée et validée par les élus, après plusieurs mois d'échanges et de concertation pour la constitution d'un territoire équilibré, autour de trois pôles que constituent Montreuil, Le Touquet et Berck ; une charte a été adoptée.

Quelques mois après sa constitution, la CA2BM présente des perspectives d'évolution qui nécessitent des échanges approfondis entre les responsables publics, avant de s'engager dans des processus longs et complexes de réorganisation du paysage institutionnel local.

Dans ce contexte, le préfet a chargé Marie BAVILLE, sous-préfète de Montreuil-sur-Mer, de mener une mission de médiation afin de recevoir les élus, comprendre leurs attentes et évoquer les évolutions à envisager au regard des impacts susceptibles d'être générés sur les grands projets et l'animation du territoire.

A l'issue de cette mission d'un mois, le préfet recevra les élus du territoire, afin de déterminer avec eux les orientations qui seront à prendre pour l'avenir de la communauté d'agglomération et le projet de territoire.